



**Aux clubs sportifs vaudois  
et aux différents partenaires**

Lausanne, juillet 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), la Fondation « Fonds du sport vaudois » (FFSV) et l'Association vaudoise de la presse sportive (AVPS) organiseront la 21<sup>e</sup> édition des Mérites sportifs vaudois au Centre des Sports de Villars, le jeudi 5 décembre 2019.

Pour rappel, en 2016, 2017 et 2018, les lauréats suivants ont été honorés :

« Sportives vaudoises »	<b>Sarah Atcho – Rachel Moret – Frédérique Rol</b>
« Sportifs vaudois »	<b>Loïc Gasch – Gaël Suter – Guillaume Dutoit</b>
« Equipes sportives »	<b>FC Lausanne-Sport – Rugby Nyon LNA – LUC Volley LNA</b>
« Dirigeants sportifs »	<b>Raymond Corbaz – Linda Vialatte – Georges-André Carrel</b>
« Espoirs vaudois »	<b>Léna Mettraux – Jarod Biya – Zoé Claessens</b>
« Clubs sportifs »	<b>Vélo Club Echallens – Badminton Club Yverdon – Unihockey Yverdon</b>

**Nous comptons sur votre collaboration pour nous proposer des candidatures en vue des prochains Mérites sportifs vaudois 2019.** Vous trouverez sur notre site Internet [www.meritessportifsvaudois.ch](http://www.meritessportifsvaudois.ch) les formulaires idoines. La rubrique FAQ ([www.meritessportifsvaudois.ch/f-a-q](http://www.meritessportifsvaudois.ch/f-a-q)) vous donnera des informations complémentaires et également les conditions à remplir pour que la candidature proposée soit valable.

**La date limite de remise des propositions est fixée au 28 août 2019.**

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous donner d'autres renseignements et, en vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le délégué au sport associatif



Philippe Rupp